

REGLEMENT
Concours Alfred Atlan 2022
Du 22 au 29 avril 2022

ARTICLE 1 :

Ce concours de **PEINTURE et SCULPTURE** est ouvert à tous les artistes amateurs ou professionnels de la région, aucun thème n'est imposé, techniques acceptées : huile acrylique, aquarelle, pastel, collage. Pour la sculpture : (bois, céramique, argile, bronze) Les places sont limitées.

ARTICLE 2 : Inscriptions.

Les fiches d'inscriptions seront adressées par courrier et devront être retournées avant le **vendredi 15 avril** à l'adresse suivante: MAISON POUR TOUS LEO LAGRANGE, Espace Cascales, Av Jules Ferry 13600 LA CIOTAT.

ARTICLE 3 : Droit d'inscription

La fiche d'inscription sera accompagnée du règlement d'un montant de **30 €** à l'ordre de : Maison Pour Tous Léo Lagrange.

Les artistes peuvent présenter:

Peinture : 2 œuvres de 25 points (81 cm x 65 cm) ou 2 œuvres de 30 pts (92 cm x 73 cm) ou une œuvre de 40 pts (100 cm x 81 cm) ou une œuvre de 80 cm x 80 cm.

Sculpture : La hauteur des œuvres ne devra pas dépasser 1 m

ARTICLE 4 : Dépôt des œuvres

Les œuvres seront reçues **mercredi 20 avril de 10h à 12h et de 15h à 19h** à la Gare de l'Escalet Léo Lagrange, Quai François Mitterrand, à La Ciotat. Au dos de chaque œuvre : le bulletin officiel de participation. **Les exposants devront se munir de tous les moyens nécessaires pour la présentation de leurs œuvres. Les tableaux devront être prêts à accrocher, munis d'un bon système d'accrochage.**

ARTICLE 5 : Refus des œuvres

Droits non versés, copies ou imitations, formats non respectés, défauts de systèmes d'accrochage.

ARTICLE 6 : Retrait des œuvres

Aucune œuvre ne pourra être retirée avant la fin du concours.

Le retrait pourra se faire le **vendredi 29 avril** après la remise du prix du public (vers 19h).

ARTICLE 7 : Assurances

La Maison Pour Tous Léo Lagrange décline toute responsabilité concernant les œuvres en cas de perte, vol, incendie ou toutes autres détériorations. Une assurance (responsabilité civile) est exigée.

ARTICLE 8 : Vente

La Maison Pour Tous Léo Lagrange ne réalise aucune vente et ne prend aucune commission sur les ventes.

ARTICLE 9 : Les Prix

La décision du jury est sans appel. Le fait de participer au Prix Alfred Atlan 2021, implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Trois prix seront distribués :

- 🏆 1^{er} Prix Alfred Atlan Peinture : 200 € + 1 semaine d'Exposition** à la gare de l'Escalet pour la saison 2021 (selon les dates disponibles).
- 🏆 1^{er} Prix Alfred Atlan Sculpture : 200 € + 1 semaine d'Exposition** à la Gare de l'Escalet pour la saison 2021 (selon les dates disponibles)
- 🏆 2^{ème} Prix Alfred Atlan Peinture : 100€**
- 🏆 2^{ème} Prix Alfred Atlan Sculpture : 100€**
- 🏆 Prix du Public Peinture : 100€**
- 🏆 Prix du Public Sculpture : 100€**

BULLETIN D'INSCRIPTION
(À retourner avant le vendredi 15 avril 2022)

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Téléphone :

Mail :

✚ Mercredi 20 avril de 10h à 12h et de 15h à 19h : mise en place des œuvres.

✚ Vendredi 22 avril : **ouverture au public à partir de 10h**

✚ Vendredi 22 avril : **vernissage (dans les règles de distanciation) à partir de 18h30 et remise des premiers et deuxièmes prix peinture et sculpture.**

(Si pas de changement d'ici là...)

✚ Vendredi **29 avril** : **ouverture de l'urne pour la remise des prix du public à 18h**

✚ Vendredi 29 avril décrochage des œuvres, après la remise prix du public.

Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer sans exception ni réserve.

Date et Signature :

A retourner à : **CONCOURS ALFRED ATLAN 2022**
« Maison Pour Tous » LEO LAGRANGE,
Espaces Cascales, Avenue Jules Ferry, 13600 La CIOTAT.

Tel : 04 42 08 33 93

E-mail : leolagrangelaciotat@gmail.com

Etiquette 1 et 2 à remplir et à coller derrière l'œuvre (non visible par le public).

1	2
<p><u>Prix Alfred ATLAN 2022</u></p>	<p><u>Prix Alfred ATLAN 2022</u></p>
<p>Nom:</p>	<p>Nom:</p>
<p>Prénom:</p>	<p>Prénom:</p>
<p>Adresse:</p>	<p>Adresse:</p>
<p>.....</p>	<p>.....</p>
<p>.....</p>	<p>.....</p>
<p>Titre :</p>	<p>Titre :</p>